

« Rien de ce qui est  
humain ne m'est  
étranger. » Térérence



**IFOMENE**

Institut de  
Formation  
à la Médiation  
& à la  
Négociation

# DIPLOME D'ÉTAT DE MÉDIATEUR FAMILIAL

## 7<sup>e</sup> promotion (2011-2013)

**CURSUS INTÉGRAL DE 560 heures\***

avec l'agrément de la DRASS depuis le 19 mai 2005

conformément aux textes en vigueur :

(décret n°2003-1166 du 2 décembre 2003, arrêté du 12 février 2004,  
circulaire DGAS/4A n°2004-376 du 30 juillet 2004, décret n°2005-198  
du 22 février 2005).



**Institut  
Catholique  
de Paris**

**IFOMENE**

**Institut de Formation  
à la Médiation et à la  
Négociation**

➤ **Directeurs Ifomene**  
Stephen Bensimon  
Raynald de Choiseul

➤ **Responsables  
de la formation**  
Abraham Zeini  
Muriel Picard-Bachelerie

➤ **Assistante  
Pédagogique**  
Claire Moulin

tél. 01 44 39 52 18  
fax. 01 44 39 52 87

[ifomene@icp.fr](mailto:ifomene@icp.fr)

[www.icp.fr/ifomene](http://www.icp.fr/ifomene)

**A VOTRE AGENDA !**

**7<sup>ème</sup> Fête de la  
médiation**

**31 mars 2012**

### ➤ Objectifs

Faire acquérir aux participant/es les compétences pour :

- analyser la demande des personnes et la situation familiale dans toutes leurs dimensions :
  - psychologiques,
  - sociologiques,
  - juridiques
  - et financières.
- mettre en œuvre un processus de médiation familiale :
  - comment conduire les entretiens de médiation familiale,
  - accueillir les difficultés relationnelles et les conflits interpersonnels,
  - aider à établir les différents budgets de la famille
  - et à rédiger un projet d'entente pouvant être soumis à l'autorité judiciaire.
- développer des activités de promotion et de développement de la médiation familiale, métier en développement, encouragé par la nouvelle législation sur la famille et le divorce, la famille et les enfants.

### ➤ Conditions d'admission

Sont bienvenues les candidatures des personnes :

- ayant un diplôme national au moins de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel habilité à le délivrer ou par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat et autorisé à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- pouvant justifier d'un diplôme national au moins de niveau III et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique

### ➤ Inscription

Vous êtes invité(e) :

- à demander un dossier au Secrétariat de l'IFOMENE ;
  - à déposer ce dossier au plus tôt (lettre de motivation, CV complet, photocopie de tous les diplômes) ;
- Après sélection sur dossier, vous serez invité(e) à un entretien individuel avec un jury composé d'un enseignant du diplôme et d'un médiateur familial. Les entretiens ont lieu tout au long de l'année.

\* L'Ifomene prépare également à l'obtention du diplôme d'Etat de Médiateur Familial **par VAE** (demander notre programme spécifique)

## → ORGANISATION DE LA FORMATION

**441 heures de cours, 14 heures de méthodologie, 35 heures d'accompagnement,**

**70 heures de stage (voir ci-contre le programme détaillé de la formation)**

### ➤ CURSUS COMPLET

#### 1. FORMATION THÉORIQUE

Formation spécifique à la médiation familiale (280 heures), module obligatoire :

- Le concept : histoire, philosophie, éthique, principes, typologie, cadre légal ;
- Les différentes étapes du processus de médiation familiale ;
- Les domaines d'application de la médiation familiale : potentialités et limites ;

Unités contributives (161 heures), modules susceptibles d'équivalence :

- Droit de la famille et organisation judiciaire (63 heures) ;
- Psychologie de la famille (63 heures) ;
- Sociologie de la famille (35 heures).

#### 2. STAGE

Stages (70h) + accompagnement et supervision du processus de médiation familiale (35 h)

- Stage d'observation (14 heures discontinues) sur un lieu de gestion des conflits intra-familiaux (juridiction, cabinet d'avocats, espace- rencontre).
- Stage professionnel (56 heures discontinues) auprès d'un médiateur familial qualifié en exercice.
- Supervision personnelle et analyse de la pratique (35 heures)

#### 3. MÉMOIRE

- Méthodologie d'élaboration du mémoire (14 heures)
- Soutenance du mémoire de fin de formation devant un jury composé et présidé par la DRASS

*Un enseignement qu'il faut vivre pleinement, vivre ensemble, en être l'acteur in situ*

### ➤ CURSUS PARTIEL

**VAE** - Conformément aux textes en vigueur, un parcours personnel sera élaboré avec celles et ceux à qui la DRASS a conseillé des formations spécifiques correspondant à leur cursus.

**FORMATION CONTINUE** - Les personnes intéressées par une partie seulement de nos enseignements peuvent demander à les suivre auprès de notre directeur pédagogique et de nos responsables de la formation.

Les professionnels du monde juridique, médical, psychologique ou social peuvent faire avec nous un choix adapté d'enseignements utiles à leur cursus professionnel avec des conditions spécifiques d'inscription.

Les avocats et les médecins, dans le cadre de leur formation continue obligatoire, peuvent suivre à Paris, ou solliciter en Région des enseignements (10, 20, 40 heures etc.) avec des conditions spécifiques d'inscription.

### ➤ VALIDATION FORMATION CONTINUE ET PROFESSIONNELLE

Toutes nos formations entrent dans le champ de la formation professionnelle (avec pour les avocats validation par l'EFB et les CFP. En sa qualité d'établissement universitaire, l'Institut est dispensé d'homologation par le CNB. Par convention avec l'Ordre, l'IFOMENE est depuis 1999 le formateur des médiateurs du Barreau).

Le diplôme d'État est pris en charge par les fonds de formation (salariés et demandeurs d'emploi), et pour les professions libérales partiellement par le FIF-PL. (n° de déclaration d'activité ICP 11752628875).

<b>Calendrier prévisionnel 7<sup>ème</sup> promotion Diplôme d'État de Médiateur Familial IFOMENE</b>	
<b>2011-2013</b>	
<b>1) Médiation : un concept</b>	
Présentation – Principes fondamentaux	6h
Principes fondamentaux /Philosophie et éthique des médiations	11h
Phénoménologie des médiations	6h
Historique et spécificité des médiations	6h
Cadre légal de la médiation familiale	6h
<b>2) Médiation : un processus</b>	
Définition et processus	24 h
Différentes étapes du processus de médiation	24 h
Engagement de la médiation	12h
Gestion des conflits	42h
L'écrit en médiation	18h
Grilles de lecture et techniques d'entretien spécifiques	15h
La restauration des liens	12h
PNL et médiation	9h
Situation du médiateur familial : ses responsabilités, la déontologie, l'éthique, la position du tiers	14h
<b>3) Unité de psychologie</b>	
Etudes des structures familiales	10h
Développement psychoaffectif	12h
Processus de construction du couple	10h
Séparations/ruptures et leurs effets	15h
Psychopathologie de la famille	16h
<b>4) Unité de sociologie - 35h</b>	
Evolution sociologique de la famille	11 h
Démographie et anthropologie des relations	6h
Du couple à la parentalité et les liens familiaux	6h
Interculturalité et famille	12h
<b>5) Unité de Droit</b>	
Organisation juridictionnelle	6h
L'action en justice / Le juge aux affaires familiales	12h
Les procédures de divorce et de séparation	12h
Droit patrimonial de la famille	12h
Droit civil de la famille et de l'enfant	12h
Droit pénal de la famille	6h
<b>6) Médiation : potentialités et limites</b>	
Médiation familiale hors contexte rupture	10h
Médiation familiale successorale	10h
Médiation interculturelle	6h
Médiation familiale dans un contexte pénal	7h
Médiation intergénérationnelle	6h
Protection enfance et adolescence	6h
Violences conjugales et familiales	12h

*Les cours auront lieu du mercredi 11 janvier 2012 au 8 février 2013.*

*La formation a lieu chaque fin de semaine (hors vacances scolaires toutes zones) les jeudi et/ou vendredi et/ou samedi de 10h à 17h à l'Institut Catholique de Paris (21, rue d'Assas – 75006 PARIS).*

*Un calendrier prévisionnel détaillé vous sera remis sur simple demande (à partir de mai 2011).*



**IFOMENE**  
Institut de Formation  
à la Médiation  
et à la Négociation

21 rue d'Assas  
75270 Paris cedex 06  
01 44 39 52 18

[ifomene@icp.fr](mailto:ifomene@icp.fr)  
[www.icp.fr/ifomene](http://www.icp.fr/ifomene)

Établissement privé  
d'enseignement supérieur  
Association reconnue  
d'utilité publique

Version n°2 du 03/05/10

**L'IFOMENE,  
INSTITUT DE FORMATION À LA MÉDIATION & À LA NÉGOCIATION,  
œuvre pour une approche positive dialoguée et pacifiée des relations humaines**

Dans toute la France et à l'étranger, l'IFOMENE forme des médiateurs  
dans les divers domaines de la vie sociale et économique.

- Depuis 1998, l'IFOMENE travaille en partenariat avec l'Ordre des Avocats de Paris, en liaison avec le TGI et la Cour d'Appel, à la formation théorique, méthodologique, déontologique et pratique de la médiation dans tous les domaines des relations humaines.
- L'IFOMENE est partenaire de la Fédération Nationale des Centres de Médiation qui regroupe plus de soixante centres pluridisciplinaires ou d'avocats et du Groupement Européen des Magistrats pour la médiation (GEMME France).
- Notre Institut est fier de participer à la préparation du Diplôme d'Etat de médiateur familial depuis sa naissance, et des résultats qu'obtiennent les candidat/es qui se préparent avec notre équipe pédagogique.

**Equipe pédagogique :**

**Abraham Zeini**, responsable de la formation, de l'accompagnement et de la supervision, médiateur familial AME & Essonne Médiation, avocat, Secrétaire général de la Fédération Nationale des Centres de Médiation.  
**Muriel Picard-Bachelerie**, médiatrice familiale, coordinatrice des stages.  
**Stephen Bensimon**, directeur pédagogique Ifomene, médiateur,  
**Jacques Saliba**, responsable de l'unité de sociologie et des mémoires,  
**Catherine Emmanuel**, responsable de la rédaction des mémoires,  
**Claire Moulin**, assistante pédagogique dédiée au diplôme d'Etat.

**Inscriptions :**

**Date limite de remise des dossiers du cursus complet :** 25 novembre 2011

**Début de la formation :** 11 janvier 2012

**Fin de la formation :** mars 2013

*Le nombre de place est limité, jury d'admission tout au long de l'année*

**Tarifs année scolaire 2011-2012**

	<b>tarif A / B</b>	<b>tarif C</b>	<b>tarif formation continue (prise en charge)</b>
Cursus complet	<b>5 950 €</b>	<b>6 300 €</b>	<b>8 925 €</b>
Unité de 35h	875 €		1 312 €
Unité de 63h	1 235 €		1 852 €
Unité de 182h	3 215 €		4 822 €

- Tarif A : Boursiers d'Etat – Familles dont le dernier revenu imposable est < à 10 000€ par part dans la limite de 3,5 parts, ou < à 12 000€ pour 4 parts ou plus.
- Tarif B : Etudiants étrangers – Familles dont le dernier revenu imposable est > à 10 000€ par part dans la limite de 3,5 parts ou > à 12 000€ pour 4 parts ou plus, mais est < à 20 000€ par part.
- Tarif C : Familles dont le dernier revenu imposable est > à 20 000€ par part.

Les tarifs comprennent les frais d'inscription, de bibliothèque et les frais de dossiers. Ils ne comprennent pas la cotisation à la sécurité sociale pour les étudiants de moins de 28 ans.

**Soutien aux actions de l'ICP et solidarité entre étudiants :**

Vous pouvez soutenir les actions de l'ICP par une contribution, du montant de votre choix. Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de déduire votre don de votre revenu imposable (jusqu'à 66 % du montant de votre don). Votre contribution sera affectée à des bourses pour les étudiants rencontrant des difficultés économiques.

**Informations et renseignements au secrétariat de l'IFOMENE**

**ICP/IFOMENE**  
**21, rue d'Assas**  
**75270 PARIS CEDEX 06**

**Tél : 01 44 39 52 18 - Fax : 01 44 39 52 87 - Courriel : [ifomene@icp.fr](mailto:ifomene@icp.fr)**  
**IFOMENE sur internet : <http://www.icp.fr>**